

Sujet : [INTERNET]

De : GERARD PARAN <paran.lamurette@gmail.com>

Date : 29/05/2022 11:46

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

ZA bois de bramard

Inbox

Bonjour M. Le Préfet

Je vous écris pour signifier mon opposition à la création d'une zone d'activité de 17 ha dans les bois de Bramard pour la raison suivante :

Le site de Bramard est une tourbière de plus de 40 hectares d'un intérêt floristique, faunistique et hydrologique bien sûr remarquable.

Le projet de cette zone parle de 1438 m² mais une tourbière est un équilibre écologique complexe et toute amputation a des répercussions importantes donc il ne s'agit pas de quelques m² mais de l'ensemble de la zone.

Dans le contexte actuel de sécheresse et d'approvisionnement en eau, les tourbières sont des biens précieux.

De plus, hier à la radio, j'ai entendu qu'on parlait de débitumisation des sols, et là on va encore ajouter du goudron alors qu'il y a d'autres lieux plus appropriés pour les entreprises.

J'ai aussi une inquiétude pour les eaux usées et leur traitement car les cartonneries sont très consommatrices en eaux.

Pour encore d'autres raisons, je vous redis que je suis contre ce projet.

Merci pour votre lecture.

Sylvaine LAVIEZ PARAN

SAINT DIDIER EN VELAY

Le 20/05/2022